



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 6 novembre 2015

Communiqué de presse

LUTTE CONTRE L'ECONOMIE SOUTERRAINE

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU GROUPE D'INTERVENTION REGIONAL (GIR) : BILAN D'ETAPE, PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord a co-présidé avec Marie-Suzanne Le Quéau, procureure générale près la Cour d'appel de Douai, la séance plénière du comité de pilotage du groupe d'intervention régional (GIR) du Nord – Pas-de-Calais, ce vendredi 6 novembre.

Le GIR est placé sous la coordination conjointe du préfet de la région Nord – Pas-de-Calais et de la procureure générale près la cour d'appel de Douai. Il est composé de fonctionnaires de police, de gendarmerie, des douanes et des finances publiques. Cette dimension interministérielle permet à ce service chargé de démanteler l'ensemble des réseaux d'économie souterraine identifiés, de traduire les mis en cause devant la justice, mais également de procéder à la saisie des fruits des activités illégales.

Le bilan d'activité du GIR a été présenté à l'occasion de ce comité de pilotage. L'activité des neufs premiers mois d'exercice de l'année 2015 se traduit notamment par le placement en garde à vue de près de 180 personnes, la saisie de 338 kilos de cannabis et plus de 5 kilos d'héroïne dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants ainsi que la mainmise sur de nombreuses armes. L'action patrimoniale a par ailleurs permis la confiscation de nombreux véhicules, de valeurs bloquées sur comptes, la saisie de nombreux meubles et autres valeurs mobilières et immobilières pour une valeur totale de près de 6 millions d'euros d'avoirs criminels.

Depuis 2013, l'activité du GIR se concentre notamment dans les six zones de sécurité prioritaire (ZSP) que comprend la région, les ZSP de la métropole lilloise concentrant de nombreux réseaux de trafiquants qui profitent de la proximité de la frontière belge et qui génèrent de fortes activités délictuelles.

Par ailleurs, l'action du GIR a été accentuée et les moyens nécessaires développés pour lutter contre l'économie souterraine engendrée par les filières d'immigration clandestine. Les succès récents enregistrés par le démantèlement de réseaux de passeurs dans le Dunkerquois démontrent toute la pertinence de cette action interministérielle.

Depuis sa création en 2002, le GIR Nord – Pas-de-Calais a permis, outre la neutralisation de près de 2 600 personnes, écrouées ou placées sous contrôle judiciaire, la saisie de près de 56 millions d'euros d'avoirs criminels.

Pour 2016, les objectifs visent à accroître l'action inter-services du GIR afin de lutter contre l'économie souterraine, particulièrement dans les six zones de sécurité prioritaire que comprend la région Nord – Pas-de-Calais, sous ses formes les plus variées (trafic de stupéfiants, vols de métaux, de véhicules, le trafic d'armes et les cambriolages). De plus, le GIR poursuivra activement la lutte contre les filières d'immigration clandestine.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr